

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **13 février 2012**

Délibération n° 2012-2744

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Désignation des membres représentants les associations au sein de la Commission consultative des services publics locaux

service : Direction de la prospective et du dialogue public

**Rapporteur** : Monsieur Sécheresse

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 février 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 février 2012

**Présents** : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Baume, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brailard, Broliquier, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, MM. Lévêque, Lung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Pili, Pillon, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

**Absents excusés** : M. Brachet (pouvoir à M. David G.), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), Frih (pouvoir à M. Brailard), M. Appell (pouvoir à M. Darne JC.), Mme Benelkadi, MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Corazzol (pouvoir à M. Longueval), Flaconnèche (pouvoir à M. Goux), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Gillet (pouvoir à M. Vincent), Léonard (pouvoir à Mme Cardona), Mme Levy (pouvoir à M. Havard), M. Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Ferraro), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Rousseau (pouvoir à M. Abadie), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra, M. Turcas (pouvoir à Mme Dagorne).

**Absents non excusés** : Mme Bab-Hamed, MM. Dumas, Genin, Giordano, Justet, Louis.

**Séance publique du 13 février 2012****Délibération n° 2012-2744**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Désignation des membres représentants les associations au sein de la Commission consultative des services publics locaux**

service : Direction de la prospective et du dialogue public

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 25 janvier 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

*La Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)*

Par délibération n° 2002-0871 du Conseil du 4 novembre 2002, il a été approuvé la mise en place de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) et a accepté le principe de sa composition.

Par délibération n° 2003-1006 du 21 janvier 2003, le Conseil a nommé les associations membres de la CCSPL et validé la composition de cette commission.

Par délibération n° 2008-0276 du 24 septembre 2008, le Conseil a nommé les membres représentants les associations et désigné les représentants du Conseil de communauté pour le mandat 2008-2014. La liste des membres a été réactualisée par délibération du Conseil n° 2010-1920 du 16 décembre 2010.

*La désignation de nouveaux représentants associatifs*

Suite aux démissions et décès de membres représentants associatifs, il est nécessaire de procéder à la nomination de nouveaux membres représentant les associations et, en conséquence, d'actualiser la liste des représentants associatifs au sein de la CCSPL, conformément à la liste présentée en annexe.

*La désignation d'une nouvelle association et de son représentant*

Suite aux différentes saisines de la CCSPL, notamment sur le chauffage urbain et le prochain service d'eau potable mettant en évidence le rôle des gestionnaires de logements sociaux dans la relation entre la Communauté urbaine et les usagers, il apparaît indispensable de recueillir leurs attentes.

L'activité de l'Association des bailleurs et constructeurs HLM du Rhône (ABC HLM), composée de 26 organismes HLM, correspond au critère requis pour devenir membre de la commission. Il est proposé qu'ABC HLM Rhône soit représentée au sein de la CCSPL et que le Conseil de communauté nomme le représentant de cette association proposé par cette dernière ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** la désignation de l'association ABC HLM Rhône pour siéger au sein de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la Communauté urbaine de Lyon.

**2° - Nomme** les représentants des associations désignées pour siéger au sein de la CCSPL conformément à la liste ci-après annexée.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 15 février 2012.**